

# Communauté de Communes du SUD ARTOIS

5, Rue Neuve – BP 50002 – 62452 – BAPAUME CEDEX



## Délibération 2013-113 du 27 Mai 2013

L'an deux mil treize, le vingt sept mai à dix neuf heures, le Conseil de la Communauté de Communes du Sud-ARTOIS s'est réuni à l'Espace Culturel Isabelle de Hainaut à BAPAUME, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul DELEVOYE, Président, conformément à la convocation qui lui avait été faite et dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège de l'Intercommunalité.

Etaient présents : Tous les Membres en exercice à l'exception de :

Absents et excusés :

Mmes Odile CONSTANT – Josiane STORET – Maud LACMENT – Chrystèle LECTEZ – Evelyne DROMART

MM. Julien MAHIEU - Yves MARECHAL – Bernard SEGERS – Yves BONNERRE – Eric REMY – Eugène LEFEBVRE – Philippe GORGUET – Jean-Marie PLESSIET – Lucien CORBEAU – Albert DOBOEUF - Pierre COLLE – Serge NACRY – Jean-Noël MENAGE – François KOLAZA – Jean-Charles DERUE – Philippe LEFORT – Xavier LEROUX – Lionel ANTINORI – Gabriel TRANNIN – Jean-Marie BLAISE – Michel POUILLAUDE – Daniel BEDU

M. Yves MARECHAL absent et excusé, a été suppléé par Mme Fabienne DERANCOURT

M. Lucien CORBEAU absent et excusé, a été suppléé par Mme Carole TOURBEZ

M. Albert DOBOEUF absent et excusé, a été suppléé par M. Jacques WEEEXSTEEN

M. Jean-Noël MENAGE absent et excusé, a été suppléé par M. Richard PARSY

M. Philippe LEFORT absent et excusé, a été suppléé par M. Dominique LEMAIRE

M. Jean-Marie BLAISE absent et excusé a été suppléé par M. Jean-François BERTIN

M. Michel POUILLAUDE absent et excusé a été suppléé par M. Jean-Paul LEBRET

M. Daniel BEDU absent et excusé a été suppléé par M. Régis RICHARD

M. Jean-Charles DERUE absent excusé a donné pouvoir à M. Bruno DUVERGE

Mme Chrystèle LECTEZ absente excusée a donné pouvoir à M. Michel LALISSE

**Objet : Piscine Intercommunale « Oxygène du Seuil de l'Artois »  
Avenant N° 1 au Contrat de recrutement de Mademoiselle DEMAILLY**

La séance ouverte, Monsieur Le Président expose au Conseil de Communauté le fonctionnement de la Piscine Intercommunale « Oxygène du Seuil de l'Artois ».

Monsieur le Président expose que dans le cadre du fonctionnement de cet équipement, la surveillance de l'activité aquatique est dévolue à trois Maîtres Nageurs Sauveteurs recrutés pas la collectivité.

Monsieur le Président rappelle ensuite les rôles dévolus à chacun d'entre eux.

Dans le cadre de la répartition des tâches, l'un des Maîtres Nageurs assure la fonction de Chef de Bassin.

A ce titre, il dispose d'un régime indemnitaire différent des autres Maîtres Nageurs, pour tenir compte de la responsabilité qui lui est confiée (Indemnité d'Exercice des Missions – Coefficient 2).

Monsieur le Président rappelle ensuite la démission de Monsieur Frédéric COQUERELLE, à la date du 1<sup>er</sup> juin 2013, qui occupait les fonctions de Chef de Bassin et propose de confier cette responsabilité à Mademoiselle Aurélie DEMAILLY.

A ce titre, Monsieur Le Président propose de modifier le contrat de l'intéressée pour tenir compte de la nouvelle fonction occupée.

Monsieur le Président donne lecture de l'avenant N° 1 au contrat de l'intéressée.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté décide à l'unanimité :

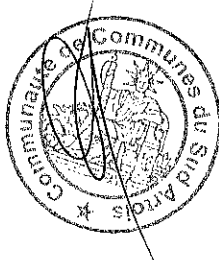
- d'approuver l'avenant N° 1 au contrat de Mademoiselle Aurélie DEMAILLY,
- d'approuver la nomination de l'intéressée dans la fonction de Chef de Bassin
- d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces relatives à cet avenant,
- de prévoir les crédits nécessaires dans le cadre des budgets de la collectivité.

Ainsi fait, délibéré, certifié et rendu exécutoire par publication le 29 mai et transmission en Préfecture le 29 mai 2013.

Pour extrait conforme.

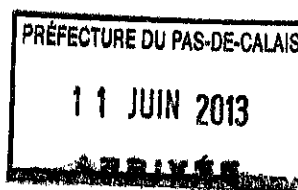
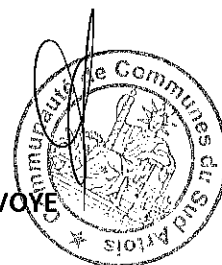
Certifié et rendu exécutoire par affichage  
Le 29 mai et transmission  
en Préfecture le 29 mai 2013.  
Le Président,

Jean-Paul DELEVOYE



Le Président,

Jean-Paul DELEVOYE



2013-113 27/05/2013 DEL  
Avenant N° 1 – Contrat Melle DEMAILLY

PRÉFECTURE DU PAS-DE-CALAIS  
Direction des Collectivités Locales

11 JUN 2013

ARRIVÉE